

Dimanche 20 décembre 2009

Centre sportif CTT ESTAIMBOURG (H.435)
Place de Bourgogne 1 - 7730 ESTAIMBOURG
(Arrondissement de Tournai)

Critérium de doubles Avec handicap

Autorisation CPH 16/2009-2010

En collaboration avec la Commune d'ESTAIMPUIS, Messieurs Le Député –
Bourgmestre Daniel SENESAEL et Christian HOLLEMAERT, Echevin des sports.

→ Début de la compétition (poules de 6) à 9h30

Présence sur place à 9h00

→ Droit d'inscription : 13 € par équipes

→ Les inscriptions sont à envoyer au plus tard pour le jeudi 17/12/09
chez :

Le Président d'honneur - Juge- Arbitre Cédric MERCHEZ : 0495/51.25.44
cedricmerchez@yahoo.fr ou cedricmerchez@hotmail.com

Renseignements : Alain DUPRET (coordonnées ci-dessus)

→ Les Prix :

Prix en espèces aux finalistes et demi-finalistes

Prix en nature aux quarts de finaliste.

Equipe gagnante : Minimum 100€ Maximum 200€

Prix en nature pour les quarts de finaliste.

Editeur Responsable : CTT ESTAIMBOURG

CENTRE SPORTIF CTT ESTAIMBOURG

CRITERIUM DE DOUBLES AVEC HANDICAP

DIMANCHE 20 DECEMBRE 2009

**LOCAL : CENTRE SPORTIF CTT ESTAIMBOURG PLACE DE BOURGOGNE 1
7730 ESTAIMBOURG Tel/Fax : 069/55.76.33 GSM : 0495/51.25.44
E-mail : cttestaimbourg@hotmail.com**

REGLEMENT

1. Le critérium est accessible à tout(e) joueur(euse) affilié(e) à la FRBTT, à la FITT ou A L'ERT.

L'indice de classement « messieurs » sera retenu pour déterminer le handicap.

2. Inscriptions de 48 équipes maximum

8 poules de 6 (4 qualifiés)

8 poules de 4 (2 qualifiés)

1/8, 1/4, 1/2 et finale en élimination directe.

3. Il sera fait usage de 8 tables bleues STIGA EXPERT ROLLER avec des balles orange ***

4. Le début de la compétition ayant lieu à 9h30, la présence des joueurs(euses) est souhaitée à 9h

5. Chaque rencontre se disputera en 3 sets gagnants, le handicap étant comptabilisé en début de set

6. Le droit d'inscription est de 13 €. Les inscriptions sont à envoyer pour le jeudi 17 décembre 2009 au plus tard chez le juge - arbitre :

Cédric MERCHEZ

Tel/fax : 069/66.17.38

GSM : 0495/51.25.44

cedricmerchez@yahoo.fr

Le droit d'inscription doit être acquitté sur place avant le début de la compétition.

7. Le club organisateur décline toute responsabilité pour quel que problème que ce soit. Toute décision utile au bon fonctionnement de ce critérium sera prise par le juge - arbitre et son adjoint et sera irrévocable.

8. Prix en espèces aux finalistes et demi-finalistes

Prix en nature aux quarts de finaliste.

1^{er} prix : Minimum 100€ Maximum 200€

Prix en nature pour les quarts de finaliste

Editeur responsable : CTT ESTAIMBOURG

Centre sportif CTT ESTAIMBOURG (H 435)

Critérium de doubles avec handicap

Dimanche 20 décembre 2009

(Autorisation CPH n° 16-2009/2010)

Local : CTT ESTAIMBOURG (Domaine de Bourgogne)

Place de Bourgogne 1 – 7730 ESTAIMBOURG

Juge – arbitre : Cédric MERCHEZ

GSM : 0495/51.25.44

✉ cedricmerchez@yahoo.fr

➔ Formulaire à renvoyer au plus tard pour le jeudi 17 décembre 2009

Clubs : Indices :

	Noms	Prénoms	Classements
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			